

religieux, feraient passer tous les ans en Canada, jusqu'à 20 personnes des deux sexes, et payeraient aussi annuellement un millier pesant de peaux de castor assorties.

CHAPITRE II.

Dispersion des Hurons.—Invasion des Iroquois.—Rappel de M. d'Avau-gour.—1644-1661.

11. La guerre commencée depuis longtemps entre les Iroquois et les Hurons, continuait toujours. Les premiers portaient leurs courses jusqu'aux établissements français. Les relations pacifiques entamées aux Trois-Rivières n'avaient eu aucun succès.

12. Les Iroquois résolurent d'anéantir les Hurons, c'est-à-dire de s'emparer du Canada. Les Hollandais, qui leur apprenaient l'usage des armes à feu, augmentaient ainsi leur puissance. En 1644, les Iroquois attaquèrent la colonie, divisés en dix bandes qui s'étendirent depuis le portage des Chaudières jusqu'au fort Richelieu. Mais ils firent peu de mal et crurent devoir bientôt après signer la paix, qui ne dura guère cependant, car les hostilités recommençaient dès l'année 1646.

13. M. d'Aillebout remplaçait alors M. de Montmagny à la tête du gouvernement du Canada.

14. Les abus dans la traite continuaient toujours. Le conseil du roi à Paris passa un nouveau règlement, en 1648, pour faire de nouvelles réformes. Il fut ordonné que le conseil de Québec serait composé du gouverneur, du supérieur des jésuites ou de l'évêque lorsqu'il y en aurait un, de l'ancien gouverneur et de deux ou trois habitants élus tous les trois ans par le conseil des syndics des communes de Qué-

11. Où la guerre en était-elle entre les Sauvages ?
12. Quelle résolution prirent les Iroquois ?
13. Qui remplaça M. de Montmagny ?
14. Quelles réformes fit-on dans la colonie ?